

DOCUMENT UNIQUE : DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION



PROGRAMME

Fondamentaux de la prévention des risques

- Introduction à la prévention des risques, définitions
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques
- Cartographie et analyse des risques
- Plan d'actions de prévention
- Exercice : identification des risques liés à l'activité d'un établissement

Santé-sécurité au travail : enjeux et cadre réglementaire

- Santé, sécurité : quels enjeux ?
- Culture santé-sécurité : obligation ou conviction ?
- Le cadre réglementaire
- Les acteurs de la prévention des risques professionnels
- Notions de perception du risque : approche individuelle et approche collective
- Accidents du travail et maladies pro : les chiffres
- Zoom sur :
 - accidents de trajet
 - risque routier
 - TMS
 - RPS
- Exercice : atelier d'identification des enjeux (utilisation d'un film, analyse)
- Exercice sur la perception du risque (auto-diagnostic des pratiques et partage d'expérience)
- Exercice "les risques professionnels dans mon métier"

Mise en place du DUER : principes et outils

- Objectif du document unique
- Principes et outils pour la réalisation du document unique
- Exemple d'analyse de risques sur une unité de travail
- Exercice : réalisation pratique d'un DUERP

L'importance du retour d'expérience pour faire vivre le DUER

- Les visites de sécurité
- La remontée des anomalies et des signaux faibles
- L'analyse d'incidents et d'accidents
- Exercice : Analyse d'un constat d'accident du travail, révision du DUER en intégrant le retour d'expérience

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 16 au 17 septembre 2024
- 06 au 07 février 2025
- 15 au 16 septembre 2025

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1915 € ht
repas inclus

RÉF. RISQ

OBJECTIF

Développer une culture individuelle autour de la prévention des risques professionnels afin de jouer pleinement son rôle d'acteur de la prévention au quotidien

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les enjeux, les acteurs et le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels
- Connaître la méthodologie d'identification et d'analyse des risques
- Savoir évaluer les risques et proposer des plans de prévention et des plans d'amélioration
- Savoir proposer des mesures correctives ou préventives et mesurer leur efficacité
- Être capable de réaliser des DUERP et de les faire vivre

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable sécurité, animateur sécurité, coordonnateur sécurité, membre du CSE, intervenant en prévention des risques, ergonomiste, responsable HSE QSE, chargé de prévention, animateur PRAP
- Directeur d'établissement, DRH, assistant RH, service du personnel, responsable méthode ou chef de projet
- Médecin du travail, infirmier(e) du travail

Culture prévention
et risques pro



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
VÉRONIQUE BRANDON

- Consultante formatrice en prévention des risques professionnels
- 15 ans d'expérience en prévention des risques professionnels

«L'apprenant est au coeur de mon dispositif pédagogique, mon animation se cale sur le rythme de chacun avec une démarche très participative. Vous allez construire et organiser vos acquis avec beaucoup d'autonomie.»

Véronique BRANDON

Pré-requis : Etre intervenant ou partie prenante de la prévention des risques professionnels

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANTE

L'approche de votre formatrice est basée sur l'échange avec les participants. Elle favorise le partage d'expérience pour apporter des réponses et des méthodologies (démarche d'évaluation des risques, construction d'une trame de plan d'action, faire vivre le document unique...) que chaque participant pourra s'approprier et mettre en application.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr